Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20251204-2025_06_133-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 04 décembre 2025

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 21 novembre 2025, soit six jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 4 décembre 2025 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Sylvie AGAESSE, Thierry BEAUJOUAN, Patrick BERTIN, Laurence BIENNE, Marie-Claire BRAULT, Dominique DELAMARRE, Marcel DIVET, Joël GARCIA, Séverine GRIMAULT, Pascal GUERRO, Jean-Yves INIZAN, Jacques LARRAY, Evelyne LEFEUVRE, Yannick LEGOURD, Christian LEPRÊTRE, Jean-Marc MALDONADO, Michèle MOTEL, Thérèse PLANCHENAULT, Pierre-Yves REBOUX, Florence RIGAUD, Lucie SAEZ , Philippe SALAÜN, Joël SIELLER, Jean SZOT, Mickaël TANGUY, Nicolas TEXIER, Pascale THEZE, Jean-Claude TROCHET, Françoise UGUET.

Pouvoirs :
Valérie DUVAL donne pouvoir à Christian LEPRÊTRE
Maryline LAIR donne pouvoir à Nicolas TEXIER
Véronique LE DUC donne pouvoir à Dominique DELAMARRE
Xavier LEMEUNIER donne pouvoir à Marie-Claire BRAULT
Roger MORAZIN donne pouvoir à Michèle MOTEL
Norbert SAULNIER donne pouvoir à Sylvie AGAESSE

Absents excusés :
Emilie BERNARDIN-CORBES, Emilie BOUCHARD, Isabelle BRANTONNE, Moïse DJOKO-KOUAM, Madeleine GUILLONNET, Frédéric GUILLOUËT, Didier LE CHENECHAL, Jean-Philippe MEHU, José MERCIER, Marie-Thérèse MONVOISIN, Magali POISSON-VANNIER, Thierry PRESSARD, Hugues RAFFEGEAU, Christophe RICAUD, Aurélie SAULNIER, Hermine TOFFOLETTI, Christophe VERON.

Secrétaire de séance : Dominique DELAMARRE

Nombre de délégués : En exercice : 52 Présents : 29 Pouvoirs : 6 Absents excusés : 17	Délibération n°2025-06-133 Décision Modificative n°1 – Budget annexe Tourisme

Depuis 2011, le Conseil Régional de Bretagne coordonne sa stratégie touristique via 10 Destinations, dont la Destination Rennes et les Portes de Bretagne lancée en 2014.

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20251204-2025_06_133-DE

Cette Destination est un territoire de projets doté d'une stratégie intégrée de développement touristique élaborée par les 10 EPCI qui la composent dont Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Jusqu'en mai 2025, le portage de l'ingénierie de coordination était assuré par le Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine (SMVV). Depuis le 6 octobre 2025, Vallons de Haute Bretagne Communauté a repris le portage et ce, jusqu'à la fin de l'année 2026.

Le coût supplémentaire pour Vallons de Haute Bretagne Communauté sur 2025 est estimé à environ 10 000 euros. Il sera financé à 80% par la Région, le reste à charge sera ventilé entre les deux EPCI.

Section de fonctionnement	Chap.	Art.	Libellé	BP 2025	DM	BP 2025 + DM
Dépenses	012	64131	Personnel non titulaire	81 500,00 €	10 000,00 €	91 500,00 €
Recettes	70	708778	Remboursements de frais - autres frais	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Avis de la Commission : favorable le 13 novembre 2025
Avis du Bureau : favorable

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **De voter la décision modificative n°1 du budget annexe Tourisme conformément au tableau ci-dessus.**

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 12 décembre 2025.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Thierry BEAUJOUAN,

